



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention :	065-2023
Type d'intervention :	Motion
Motion ayant valeur de directive :	☐
N° d'affaire :	2023.RRGR.92
Déposée le :	14.03.2023
Motion de groupe :	Non
Motion de commission :	Non
Déposée par :	Saïd (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)
Cosignataires :	0
Urgence demandée :	Non
Urgence accordée :	
N° d'ACE :	927/2023 du 23 août 2023
Direction :	Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification :	Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif :	Adoption et classement

Réduire les taux d'échec en première année universitaire

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'analyser les raisons des échecs des étudiantes et étudiants des hautes écoles bernoises dans le courant de la première année d'étude ;
2. de définir une stratégie destinée à améliorer l'orientation académique et professionnelle, en particulier dans le courant des études gymnasiales.

Développement :

Le taux d'échec en première année d'université est préoccupant. Selon des chiffres de l'OFS, il ressort que parmi la cohorte d'entrantes et d'entrants de 2013, 85 % de celles et ceux qui sont domiciliés en Suisse ont obtenu un bachelor après 8 ans au plus. Cependant, seuls 26,1 % d'entre eux ont décroché leur titre au terme des trois années requises. Dans un article publié en juin sur le site de la RTS, Stefan Wolter, directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, relevait que les universités et EPF observaient depuis peu des taux de non-succès de 50 voire 60 % en première année.

En plus des jeunes concernés, ce sont aussi les hautes écoles bernoises qui pâtissent de ces taux d'échecs trop importants, qui ternissent notamment leur réputation et discréditent l'efficacité de la formation. Afin d'y remédier, il convient de connaître les causes de ces nombreux échecs. Cependant, il n'existe pas d'études sur les raisons des échecs et des abandons des étudiantes et étudiants en première année dans les hautes écoles. Ainsi, de nombreuses questions demeurent ouvertes concernant les causes de cet état de fait. Il convient en premier lieu de se questionner sur l'adéquation entre les études gymnasiales et les compétences requises à

l'entreprise d'études universitaires, que ce soit au niveau des prérequis ou des méthodes d'apprentissage.

Actuellement, les gymnasiennes et gymnasiens ont la possibilité de se renseigner sur leur avenir professionnel auprès de l'orientation professionnelle et de s'inscrire à des journées d'information organisées par les différentes hautes écoles de notre pays. Par ailleurs, certains gymnases organisent également des rencontres avec des professionnelles et professionnels. Malheureusement, ces démarches restent ponctuelles et de surface. Ainsi, les jeunes qui sont amenés à entamer des études universitaires ne se retrouvent pas assez confrontés à la question de leur avenir professionnel et académique. Il en résulte un mauvais choix de filière, qui peut présenter des conséquences qu'il convient d'éviter, comme la démotivation ou la perte de confiance en soi, aboutissant parfois à l'abandon des études.

Afin d'améliorer l'orientation professionnelle et académique, différentes pistes méritent d'être étudiées. Premièrement, il pourrait être intéressant de consacrer quelques leçons à l'orientation professionnelle durant le cursus, afin de mieux présenter aux gymnasiennes et gymnasiens les différentes filières. Par ailleurs, il serait envisageable de mieux former le corps enseignant aux possibilités existantes, d'autant plus que celles-ci évoluent, si bien que ce qui est actuellement enseigné et exigé au sein des hautes écoles a passablement changé par rapport à ce que les enseignantes et enseignants ont vécu durant leurs études. À cette fin, on pourrait imaginer que les gymnases disposent de personnes de référence par filière, qui seraient chargées de suivre l'actualité et l'évolution des filières proposées par les hautes écoles. Il convient de plus d'améliorer l'information concernant les possibilités de formation autres qu'universitaires, d'autant plus que les enseignantes et enseignants de gymnase ne les connaissent que fort peu, dans la mesure où elles et ils ont suivi un parcours-type, en fréquentant une université ou une EPF, puis une HEP. En outre, il serait également pertinent d'envisager que chaque élève dispose d'un ou de plusieurs entretiens obligatoires avec une conseillère ou un conseiller en orientation. Enfin, l'opportunité d'intégrer des stages obligatoires en milieu professionnel dans le cursus gymnasial mérite également d'être étudiée.

Réponse du Conseil-exécutif

Les études dans une haute école doivent satisfaire aux critères de qualité posés par la société et l'économie aux diplômées et diplômés et sont exigeantes. Dans le cadre de leurs objectifs politiques communs pour l'espace suisse de formation de 2015 et 2019, la Confédération et les cantons ont conjointement formulé le but de réduire le taux d'abandon des études sans baisser les exigences de qualité requises. Le rapport sur l'éducation en Suisse, publié tous les quatre ans, vise notamment à contrôler si ces objectifs en matière de politique de formation sont atteints. Le rapport sur l'éducation 2023 (<https://www.skbf-csre.ch/fr/rapport-sur-leducation/rapport-education/>) arrive à la conclusion que, en comparaison internationale, 15 % des étudiantes et étudiants n'obtiennent pas de diplôme dans les huit ans suivant le début des études, alors que l'accès aux hautes écoles universitaires est déjà restrictif. Un chiffre relativement élevé¹. Dans les hautes écoles spécialisées, ce pourcentage est encore plus élevé, il est de 20 %². Cela peut s'expliquer par le fait qu'une grande partie des étudiantes et étudiants en haute école spécialisée sont titulaires d'une formation professionnelle et disposent donc d'une solution de remplacement évidente s'ils abandonnent leurs études. Le rapport sur l'éducation 2023 indique toutefois aussi qu'un faible taux de réussite peut aussi être le reflet d'exigences de qualité très élevées dans une filière de formation. À l'inverse, un taux de réussite élevé pourrait être un indicateur d'exigences faibles. Pour que le taux de réussite mesure l'efficacité de la formation avec

¹ Rapport sur l'éducation en Suisse 2023, p. 243.

² Rapport sur l'éducation en Suisse 2023, p. 275-276.

fiabilité, il ne faut pas que les hautes écoles appliquent des critères de qualité inférieurs aux attentes du marché de l'emploi. Les relevés actuels de l'OFS³ concernant l'exercice d'une activité lucrative par les diplômées et diplômés des hautes écoles suisses, qui sont évoqués aussi dans le rapport sur l'éducation 2023, montrent que le taux de chômage (selon la définition internationale de l'OIT) est de 3 % un an après la fin des études et de 2 % cinq ans après les études chez ces personnes. Ainsi, le taux de chômage chez les titulaires d'un diplôme d'une haute école est nettement inférieur à celui de la totalité des personnes actives, ce qui indique que les compétences acquises dans le cadre des études sont demandées sur le marché de l'emploi. Une sélectivité élevée des cursus lors de la première année d'études peut contribuer à cette forte attractivité des diplômes sur le marché de l'emploi si elle permet aux étudiantes et aux étudiants de constater rapidement que les études choisies n'étaient pas le bon choix et qu'ils décident de se réorienter. Constaté que les études entamées ne correspondent pas à ses attentes ou à ses souhaits ne doit pas forcément être perçu comme un échec pour l'étudiante ou l'étudiant qui abandonne ses études. Au contraire, cela peut constituer une étape positive importante en termes de développement personnel. D'un point de vue économique, il est toutefois avantageux, tant pour la personne concernée que pour l'État et la société, lorsque l'abandon ou le changement d'études a lieu le plus tôt possible, et non après plusieurs années.

D'un point de vue statistique aussi, le terme de « taux d'abandon des études » n'est pas synonyme de « taux d'échec ». Il doit être interprété de façon différenciée. Dans les hautes écoles, chaque exmatriculation sans diplôme est comptabilisée dans les statistiques comme un « abandon ». Ainsi, les étudiantes et étudiants qui interrompent temporairement leurs études ou qui les poursuivent directement dans une autre université sont considérés comme ayant « abandonné » leurs études. Les abandons comptabilisés dans le « taux d'abandon » d'une certaine filière d'études en première année ne signifient donc pas forcément que l'étudiante ou l'étudiant a définitivement abandonné ses études et ne peuvent pas être automatiquement qualifiés d'échecs.

Le Conseil-exécutif prend position comme suit sur les mandats proposés :

1. Analyse des raisons des échecs des étudiantes et étudiants des hautes écoles bernoises lors de la première année d'études

Comme expliqué plus haut, l'abandon des études lors de la première année ne peut pas être qualifié en soi d'« échec », car la majorité des étudiantes et étudiants reprend ensuite des études dans une autre filière dans la même haute école ou dans une autre haute école. Souvent, certaines prestations d'études accomplies peuvent être comptabilisées sous la forme de crédits ECTS. C'est pourquoi il convient de relativiser par exemple le taux d'abandon des études en première année à l'Université de Berne, qui s'élève à 15,5 % : la grande majorité de ces étudiantes et étudiants dispose huit ans plus tard d'un diplôme d'une haute école dans une autre filière d'études ou dans une autre haute école.

Comme l'indique le rapport sur l'éducation 2023, le taux d'abandon des études dans les hautes écoles spécialisées est légèrement plus élevé que dans les hautes écoles universitaires. C'est pourquoi la BFH interroge sur leurs raisons les étudiantes et étudiants qui se font exmatriculer précocement. Les raisons suivantes sont relativement courantes pour expliquer l'abandon des études dans les filières de bachelor à la BFH :

1. Mauvais choix de la discipline (attentes insatisfaites), souvent accompagné de problèmes de motivation

³ Office fédéral de la statistique, Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2021.

2. Qualification insuffisante ou niveau d'exigence trop élevé, souvent en relation avec certaines exigences fondamentales (p. ex. en mathématiques ou en langues)
3. Surmenage en matière d'organisation personnelle dans le cadre des études (mauvaises planification et priorisation lors de la préparation aux examens)
4. Conditions éprouvantes sur le plan psychique (p. ex. changement de lieu, difficultés à s'intégrer socialement ; durant la pandémie, ces aspects ont souvent été cités)
5. Multiplication de la charge (conciliation du métier, de la famille et des études), notamment chez les étudiantes et étudiants effectuant une formation en cours d'emploi
6. Difficultés financières.

L'Université de Berne, la Haute école pédagogique germanophone de Berne (PH Bern) et la Haute école pédagogique BEJUNE (HEP-bejune) ne relèvent pas les raisons en cas d'exmatri-culation sans diplôme de façon aussi systématique que la BFH mais considèrent qu'elles sont similaires pour leurs étudiantes et étudiants.

La PH Bern et la HEP-bejune indiquent par ailleurs que la plupart des étudiantes et étudiants qui ne poursuivent pas leurs études à l'issue de la première année prennent cette décision en raison des premières expériences effectuées dans la profession. Les stages réalisés au cours de la première année d'études dans ces deux HEP servent aussi à vérifier l'aptitude profession-nelle. Il est pertinent et essentiel que l'aptitude personnelle et la motivation des étudiantes et étudiants pour les professions d'enseignement puissent être constatées à un stade précoce. En cas d'inaptitude ou de motivation insuffisante, la réorientation doit se faire rapidement. L'aban-don de la formation d'enseignant·e en première année d'études est alors pertinent.

Pour les raisons 1 et 2 relevées par la BFH justifiant l'abandon des études (mauvais choix et qualification insuffisante ou niveau d'exigence trop élevé), l'Orientation professionnelle pourrait contribuer à prévenir les abandons en veillant à ce qu'aussi peu d'étudiantes et étudiants que possible entament des études dans une filière qui ne correspond pas à leurs attentes ou pour laquelle ils ne disposent pas des compétences fondamentales. Toutefois, la responsabilité de la décision revient finalement aux étudiantes et étudiants, même s'ils ont bénéficié d'un conseil.

Le Service de conseil des hautes écoles bernoises⁴ propose diverses offres de soutien durant les études qui peuvent aider à surmonter les difficultés liées aux principales raisons d'abandon citées. Ce Service fait partie de l'Office de l'enseignement supérieur de la Direction de l'instruc-tion publique et de la culture : il propose à toutes les étudiantes et tous les étudiants une offre de conseil gratuite pour aborder toute problématique liée aux études, de la décision à l'organi-sation personnelle en passant par les difficultés psychiques et sociales. En début d'études en particulier, un changement de filière peut être le résultat pertinent d'un entretien de conseil. Ce changement est comptabilisé comme « abandon en première année d'études » dans la statis-tique, mais, d'un point de vue personnel, il peut représenter une réorientation et la réussite dans une autre filière. Dans ces cas, qui ne sont pas rares, l'abandon précoce peut même contribuer à l'efficacité de la formation en haute école.

Afin d'éviter l'abandon des études pour raisons économiques, toutes les hautes écoles ber-noises disposent de caisses sociales qui peuvent fournir des aides transitoires de façon rapide et facilement accessible. Les étudiantes et étudiants dans le besoin sont également renvoyés vers les plateformes d'information concernant les bourses afin qu'ils puissent faire valoir leurs éventuels droits à des bourses d'études.

⁴ www.bst.bkd.be.ch/fr/start.html

En outre, ces dernières années, les hautes écoles bernoises ont mis en place différentes offres de soutien spécifiques visant à réduire le nombre d'abandons des études sans baisser les exigences requises pour les études. Il n'est pas encore possible d'évaluer l'efficacité de ces offres sur la base des données du rapport sur l'éducation 2023 car elles sont encore trop récentes.

L'Université de Berne propose aux personnes qui s'intéressent à des études en son sein des auto-évaluations en ligne pour les filières Biologie, Mathématiques et Psychologie (cf. les explications au point 2). Elle propose aussi à tous les étudiantes et étudiants qui entament leurs études des ateliers portant sur les compétences transversales (stratégies d'apprentissage, gestion du temps et du stress), en collaboration avec le Service de conseil des hautes écoles bernoises. Pour certaines disciplines, les étudiantes et étudiants en première année peuvent suivre à l'Université un cours d'apprentissage autonome en parallèle à leurs études (FOKUS), qui les aide à combler des lacunes au niveau des compétences fondamentales au début de leurs études (p. ex. connaissances en mathématiques).

Afin réduire le nombre d'abandons sans baisser son niveau d'exigences, la BFH propose quant à elle des « *summer schools* », des cours de préparation à l'acquisition de compétences essentielles pour la filière mais encore manquantes, ainsi que des programmes de mentorat pour les étudiantes et étudiants durant le premier semestre.

Au vu des données disponibles et des informations des hautes écoles bernoises, le Conseil-exécutif considère que les raisons expliquant l'abandon d'une filière d'études en première année sont déjà bien identifiables. Dans de nombreux cas, les abandons peu après l'entame d'une filière d'études ne doivent pas être perçus comme un « échec » sur le plan personnel mais signifient une réorientation précoce et pertinente vers des études mieux adaptées.

2. Définition d'une stratégie destinée à améliorer l'orientation en matière d'études et de carrière, en particulier durant la formation gymnasiale

Au niveau national, la Confédération et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) révisent actuellement, dans le cadre du projet « Évolution de la maturité gymnasiale », le règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) et l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM), tandis que le plan d'études cadre est remodelé. Il est prévu d'intégrer la préparation au choix des études et au choix professionnel dans l'ordonnance et de la préciser dans le plan d'études cadre. Ainsi, une base sera créée pour accorder davantage d'importance à la préparation au choix des études et au choix professionnel durant la formation gymnasiale et pour la mise en œuvre dans les cantons.

Aujourd'hui déjà, les écoles moyennes disposent de personnes (au sens de « personnes de référence par filière » selon la motion) qui sont chargées de la mise en œuvre des programmes des écoles concernant la préparation au choix des études et qui travaillent en étroite collaboration avec l'Orientation professionnelle. Dans le cadre de cette collaboration, il est du devoir de l'Orientation professionnelle d'apporter la compétence disciplinaire nécessaire pour informer les élèves et les enseignantes et enseignants sur l'évolution des hautes écoles et les nouvelles possibilités qu'elles proposent. Elle le fait notamment sous la forme d'un magazine en ligne (Horizon), que les enseignantes et enseignants ainsi que les élèves reçoivent deux fois par an.

Introduire l'obligation d'un conseil est peu judicieux. En effet, une consultation ne peut aboutir à des résultats positifs qu'à la condition d'une interaction engagée entre la cliente et le client et la conseillère ou le conseiller. Une consultation sans motivation ni engagement de la part de la cliente ou du client n'est ni efficace, ni utile à long terme. En outre, les ressources en personnel de l'Orientation professionnelle devraient être considérablement renforcées si les prestations de conseil devaient être généralisées.

L'idée de la mise en place d'un stage professionnel obligatoire durant la formation en école moyenne vaut la peine d'être examinée. Les écoles d'enseignement général n'ont que peu de liens avec les domaines professionnels et à la carrière professionnelle. Toutefois, il est difficile de faire naître des idées de carrière, de les vérifier et de les concrétiser avec un seul stage (qui peut généralement être organisé grâce aux contacts de la famille).

Ces dernières années, l'Orientation professionnelle du canton de Berne a déployé de nombreux efforts, en collaboration avec les gymnases, pour améliorer le conseil en matière d'études et de carrière, notamment en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Un projet de renouvellement et d'élargissement des offres concernant la préparation au choix des études dans les écoles moyennes du canton de Berne (gymnases et ECG) s'est achevé en 2022 à l'issue d'une phase pilote. Les objectifs de projet suivants ont été mis en œuvre :
 - Standardisation des offres : toutes les écoles et leurs élèves bénéficient d'offres de conseil en matière d'études de qualité et de quantité comparables.
 - Orientation des offres sur le processus : la préparation au choix des études est répartie sur toute la durée de la formation en école moyenne afin que le sujet puisse être abordé à plusieurs reprises en adaptation avec le degré scolaire et que les élèves reçoivent les informations nécessaires pour planifier en connaissance de cause leur carrière et pour réfléchir à leur processus personnel.
 - La mise en œuvre généralisée des nouvelles offres dans le cadre du concept axé sur les objectifs en termes de compétences (cf. annexe) a débuté lors de l'année scolaire 2022-2023 dans toutes les écoles moyennes du canton de Berne. Les premières analyses et expériences réalisées sont très positives. Les retours des élèves et des écoles permettent l'optimisation continue des offres proposées actuellement.
- Afin de mieux répondre à l'avenir aux besoins des élèves durant leur scolarité en école moyenne, un panel sera lancé avec des élèves d'école moyenne en 2023, lequel devrait permettre de mieux saisir les attentes, les opinions et les réflexions des jeunes et d'inclure celles-ci dans le développement des offres. Les besoins du groupe cible choisi feront l'objet d'un relevé pendant toute la durée de la formation en école moyenne.
- Dans le cadre des consultations individuelles, à compter de 2023, les conseils en matière de choix des études seront évalués dans le but de recenser la qualité de la prestation et l'efficacité des consultations et de les améliorer le cas échéant.
- L'optimisation de la préparation au choix des études ne fait pas l'objet de réflexions et de projets seulement au sein de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle de la Direction de l'instruction publique et de la culture, mais aussi au sein de la Commission gymnase – haute école. Cette dernière a pour tâche d'assurer la qualité de la formation gymnasiale et de permettre l'optimisation du passage des écoles moyennes aux hautes écoles. Elle est composée de représentantes et représentants des hautes écoles, des gymnases, de la commission cantonale de maturité et de l'administration cantonale⁵.
- L'Université de Berne propose des auto-évaluations en ligne pour certaines filières (Biologie, Mathématique, Psychologie). Cet outil permet aux personnes intéressées par ces études de comparer leurs attentes à la réalité et de découvrir les défis que comportent les différents cursus. Étendre cette offre pourrait aider les jeunes à prendre une décision éclairée quant à leurs études. Cela exigerait toutefois le recours à des ressources supplémen-

⁵ <https://www.bkd.be.ch/fr/start/themen/bildung-im-kanton-bern/mittelschulen/kommissionen-konferenzen-mittelschule/kommission-gymnasium-hochschule-kggh.html>

taires de la part des hautes écoles. Les évaluations en ligne proposées s'appuient également sur des offres d'autres hautes écoles, par exemple d'universités en Allemagne (cf. notice d'information Évaluations en ligne).

Annexe

Catalogue de produits concernant la préparation au choix des études dans les écoles moyennes

Angebote	Basis Baustein Gymnasien Gymnasien empfohlen	Basis Baustein FMS FMS empfohlen	Baustein Plus ergänzend wählen	Toolbox Lehrpersonen Beispiele Arbeitsblätter	Grundangebote über alle Kompetenzen
Kompetenzen					
Wissen über die eigene Person	B1 Interessen und Fähigkeiten erkunden		P1 Das ist mir wichtig im Berufsleben	T1.1 Selfie – Standortbestimmung T1.2 Interessenserkundung mit Fremdbild	G1 Individuelle Beratungsgespräche
Ausbildungs- landschaft	B2 Live aus Studium und Beruf		P2 Recherche Studienwahl- informationen	T2.1 Vorbereitung Infotage Hochschulen T2.2 Studienwahlverfahren sammeln T2.3 Recherche light T2.4 Newsletter «Horizon» kennenlernen	G2 Kurzgespräch an den Schulen
	B3 Matura – und dann?	B3 FMS – und dann?			G3 Studium in Sicht für Eltern (BIZ Event)
Entscheiden, Umgang mit Schwierigkeiten	B4 Information Unterstützungsangebote (digital/live)		P3 Qual der Wahl: So entscheide ich mich	T3.1 Entscheiden	G4 Newsletter Horizon
Realisieren			P4 Bewerbungsunterlagen optimieren	T4.1 Rent a student	

Les modules sont proposés sous forme d'ateliers et de séances d'information.

Destinataire

– Grand Conseil